



Formulaire de demande de pratique de la pêche magnétique sur le Domaine Public Hydroélectrique du canal de Jonage

Contact : cusset-dict@edf.fr

Formulaire à remplir et à retourner par courriel

Demande autorisation ponctuelle : Date : [Cliquez ici pour entrer une date.](#)

Demande pour l'année civile en cours (à renouveler chaque année)

Je, soussigné :

Particulier

Professionnel

Association

Nom de la Structure : [Cliquez ici pour entrer du texte.](#)

SIRET : [Cliquez ici pour entrer du texte.](#)

Nom : [Cliquez ici pour entrer du texte.](#)

Prénom : [Cliquez ici pour entrer du texte.](#)

Adresse : [Cliquez ici pour entrer du texte.](#)

Code postal : [Cliquez ici pour entrer du texte.](#)

Ville : [Cliquez ici pour entrer du texte.](#)

Mail : [Cliquez ici pour entrer du texte.](#)

Téléphone : [Cliquez ici pour entrer du texte.](#)

Sollicite l'autorisation de pratiquer la pêche magnétique, de remonter à la surface puis de procéder à l'évacuation par mes propres moyens de l'ensemble des objets que j'aurais récupéré dans le canal de Jonage conformément aux dispositions prévues par la réglementation en vigueur dont je reconnais avoir pris connaissance.

Lieux souhaités pour pratiquer la pêche magnétique : [Cliquez ici pour entrer du texte.](#)

Commune(s) : [Cliquez ici pour entrer du texte.](#)

IMPERATIF : JOINDRE UN PLAN DE SITUATION DE LA ZONE

Je m'engage à :

- Pratiquer l'activité en dehors du bassin du Grand Large (réserve de pêche) et en dehors des périodes de reproductions des espèces aquatiques
- Ne pas détériorer les berges (coupe de roseaux, attache de treuil sur les gardes corps, ...) et laisser derrière moi les berges propres, sans amas de déchets
- Ne pas descendre sur la berge ni dans le canal
- Evacuer l'intégralité des déchets remontés (dans le cas contraire les coûts d'évacuation des déchets pourront être facturés au demandeur)
- Déclarer tout objet potentiellement dangereux
- Déclarer immédiatement tout objet intéressant la préhistoire, l'histoire, l'art, l'archéologie ou la numismatique, conformément à l'article L531-14 du code du patrimoine
- Être joignable en permanence durant la pratique
- Déclare être titulaire d'une responsabilité civile (si particulier) ou bien d'un contrat couvrant l'activité de pêche à l'aimant (si professionnel)

N° du contrat le cas échéant : [Cliquez ici pour entrer du texte.](#)

En cas d'accord d'EDF, celui-ci pourra être annulé à tout moment, à la seule demande du gestionnaire de la voie d'eau et de la concession hydroélectrique et ceci sans motif ni préavis. Il convient également de vous adresser auprès de tout organisme qui pourrait être concerné par cette demande.

Fait à : [Cliquez ici pour entrer du texte.](#)

Le : [Cliquez ici pour entrer une date.](#)

Avis EDF Aménagement de Cusset :

Signataire : [Cliquez ici pour entrer du texte.](#)

- Favorable
- Refus

<u>Signature</u> :

Formulaire archivé au GU de Cusset